

Rapport d'intervention n°2022-02

Élimination de l'espèce exotique envahissante Rosier japonais (*Rosa rugosa*) dans l'estuaire de la Slack

Référent : Carole PERRON
Rédacteur : Charline FRELIN
Contact : parcmarin.epmo@ofb.gouv.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Périmètre du Parc naturel marin concerné : Pas-de-Calais, estuaire de la Slack, communes d'Ambleteuse et de Wimereux.

Enjeu(x) de l'action : Élimination d'une plante exotique envahissante, le Rosier rugueux, appelé également Rosier japonais (*Rosa rugosa*), entrant en compétition avec les espèces autochtones – Action participant à la restauration d'un habitat d'intérêt communautaire « 1330 – Prés salés atlantiques ».

Cadre de l'action : Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 3100479 (mesure A323 04R, mesure A232 20P et R), plan de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (PNM EPMO).

Partenaire(s) de l'action : Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL).

A.O.T. : n°62-62025-0052 (une action dans la continuité des travaux de l'AOT : 62-62025-0033).

Étude d'incidence Natura 2000 : oui.

INFORMATIONS TECHNIQUES :

Types d'intervention :

L'objectif général est d'éliminer le Rosier rugueux de la zone. Les interventions sont différentes en fonction du type d'implantation :

- Pour les pieds isolés : coupe des parties aériennes et arrachage manuel des parties souterraines.
- Pour les fourrés denses : coupe des parties aériennes et extirpation mécanique des parties souterraines à l'aide d'un extirpateur (herse agricole) tracté par des chevaux.

Les résidus constitués des parties aériennes et souterraines, dont des fruits, sont exportés hors du site vers un centre de valorisation pour les végétaux. Les parties souterraines mélangées aux déchets de la laisse de mer, en majorité composés de plastiques, sont exportées en déchetterie.

Dates d'intervention : 6 au 22 décembre 2022.

Coordonnées GPS (WGS84) : 50° 48' 24.42" N, 1° 36' 19.59" E (Cf. Annexe 1).

Superficiés concernées :

- Surface totale de la zone de travaux : 2,4 ha ;
- Zones d'arrachage mécanique et manuel du Rosier japonais : 400 m² environ.

Structure mettant en œuvre la prestation : Association Rivages Propres Côte d'Opale.

Coût de l'opération : 3457,00 € TTC.

COMPTE-RENDU DE L'OPERATION :

1) Etat initial / Avant l'opération :

Comme pour les interventions réalisées chaque année depuis 2019, plusieurs sorties sur le terrain ont été effectuées, par l'équipe technique du PNM, en amont des opérations. Elles ont permis, notamment, la cartographie des zones d'intervention (Cf. Annexes 1 et 2) comprenant :

- Quelques zones plus ou moins importantes de fourrés d'Argousiers dans lesquels se mélangent des pieds de *Rosa rugosa* ;
- Des pieds isolés de *Rosa rugosa* de part et d'autre de l'estuaire de la Slack, à hauteur du poulier ;
- Un fourré dense de rosiers d'une superficie d'environ 320 m² situé plus en amont de l'embouchure, à hauteur de l'ancien bassin ostréicole.

L'équipe technique a réalisé un repérage de chaque pied de rosier à l'aide de piquets bois et d'une bombe de peinture afin de faciliter la reconnaissance par les ouvriers des pieds à retirer. L'équipe technique du PNM a accompagné le prestataire avant l'opération pour estimer la charge de travail et identifier les éventuelles difficultés opérationnelles.

Quelques semaines avant les opérations, une information des riverains sur les travaux a été effectuée par l'équipe Opérations à l'aide de dépliants distribués dans les boîtes aux lettres (Cf. Annexe 3). La municipalité d'Ambleteuse a également été destinataire du dépliant, ainsi que la DDTM62 par mail.

2) Pendant l'opération :

L'équipe du PNM a suivi le chantier. Une présence en début d'intervention était nécessaire afin d'informer les ouvriers de la présence d'espèces végétales protégées (Chou marin, Panicaut maritime, Obione, etc.) nécessitant des précautions.

Des panneaux de signalisation du chantier ont été posés autour des zones d'intervention pour informer le public des dangers potentiels dus aux opérations (Cf. Annexe 3).

Les deux bennes ont été disposées sur l'espace autorisé, de telle sorte qu'elles ne gênaient ni le passage des promeneurs, ni l'accès pour les services de secours.

L'arrachage des rosiers a débuté le 6 décembre. Les travaux auraient dû démarrer avant mais les conditions météorologiques étaient défavorables et les travaux de fauche devaient d'abord se finaliser. Les opérations d'arrachage par la herse agricole tractée par des chevaux de trait, se sont bien déroulées. Les déchets ont été évacués vers deux bennes par l'entremise de chevaux de trait. Le volume de végétaux évacués issus des rosiers japonais est estimé à environ 7m³.

3) Après l'opération :

Lors du passage de l'équipe du PNM sur site quelques semaines après les travaux (10/01/2023), aucun fruit ou résidu de racines n'a été retrouvé, hormis un oubli d'un pied de rosier japonais que l'équipe du parc a enlevé. Les ouvriers ont bien exporté les résidus de rosiers japonais hors du site.

BILAN DE L'OPERATION :

L'Association Rivages Propres Côte d'Opale a réalisé le travail avec un peu de retard dû à un manque de personnel, mais les résultats correspondent aux attentes sur les différentes zones.

Une demande d'intervention pour le ramassage de débris après l'arrachage des pieds serait nécessaire car une quantité importante de plastiques de petite taille (débris prisonniers des fourrés) ont été découverts. Ces déchets peuvent avoir un impact sur la faune environnante et dégrade la qualité paysagère du site.

PERSPECTIVES :

Une attention particulière sera portée à la repousse de pieds de *Rosa rugosa*. Un relevé GPS des pieds et de la zone dense à la reprise de la végétation, couplé à un suivi photographique devrait permettre d'évaluer au mieux les interventions.

Pour les années à venir, un ramassage des déchets plastiques retrouvés pourrait être programmé.

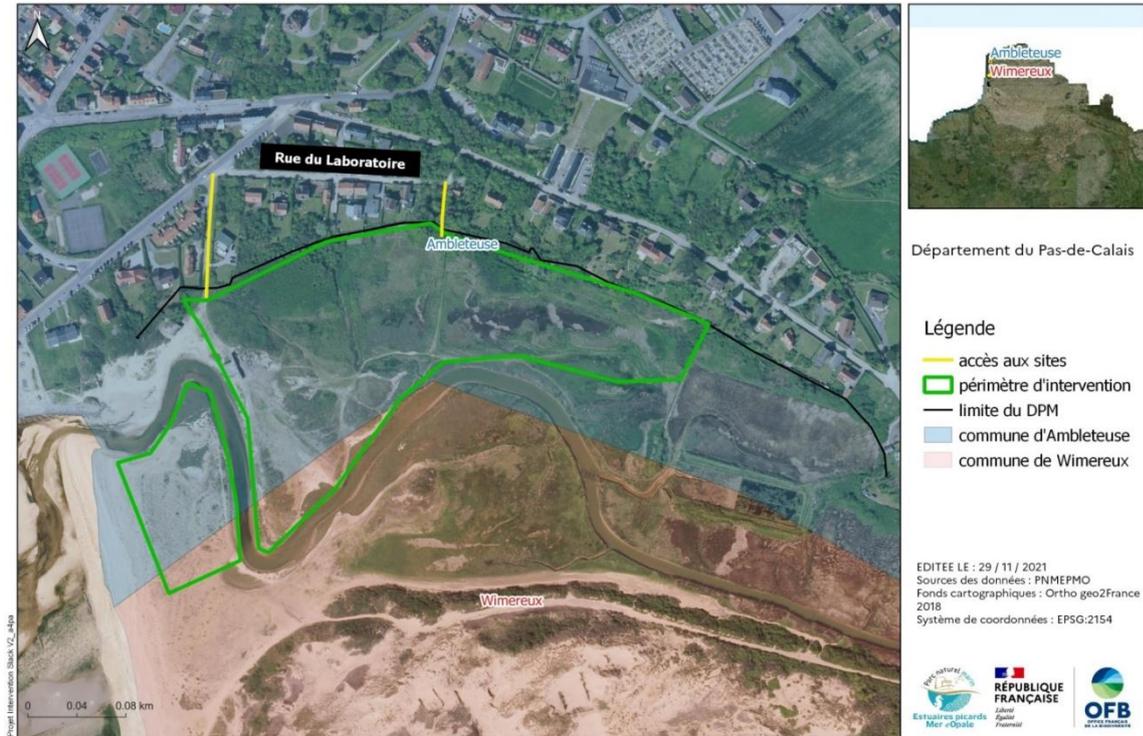
Enfin, pour permettre la bonne réalisation des prochaines prestations de retrait de l'ensemble des pieds de Rosier japonais, l'équipe du PNM continuera de transmettre, avant chaque intervention, au prestataire une cartographie précise des différentes stations de *Rosa rugosa*.

DOCUMENTS ANNEXES

- Annexe 1 : Carte de la zone d'intervention
- Annexe 2 : Carte de zonation des pieds de Rosiers japonais
- Annexe 3 : Communication à destination des riverains et des promeneurs
- Annexe 4 : Dossier photographique

Annexe 1 : Carte de la zone d'intervention

Zone d'intervention sur les milieux dans l'estuaire de la Slack
Communes d'Ambleteuse et Wimereux (62)



Annexe 2 : Carte de zonation des pieds de Rosiers japonais

Répartition spatiale du Rosier japonais dans l'estuaire de la Slack
Communes d'Ambleteuse et Wimereux (62)



Annexe 3 : Communication à destination des riverains et des promeneurs

Dépliant à destination des riverains :

Partenaires et rapports

Le Parc naturel marin mène ces actions de restauration des milieux naturels dans l'estuaire de la Slack depuis 2018, en collaboration avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul.



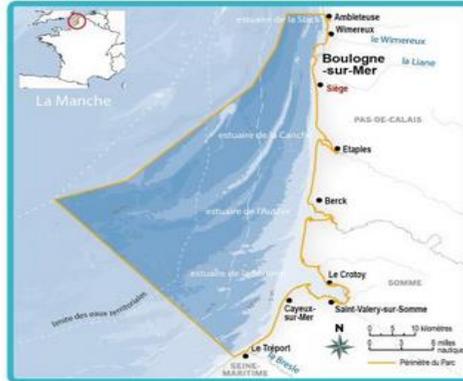
> Les rapports des interventions sont accessibles dans leur intégralité sur le site Internet du Parc naturel marin: www.parc-marin-epmo.fr



Le Parc naturel marin

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale couvre 2 300 km² d'espace marin dont 120 km² d'espace estuarien.

Cette aire marine protégée a pour objectifs de préserver le milieu marin, d'améliorer sa connaissance, et de contribuer au développement durable des activités maritimes.



Parc naturel marin
des estuaires picards et de la mer d'Opale
Chemin de la Warenne
Ecault
62 360 Saint-Etienne-au-Mont
Tél : 03 21 99 15 80
www.parc-marin-epmo.fr





Jean-Yves Bouve, Gregory Englebret, Une Vies / Office français de la biodiversité



Interventions sur l'estuaire de la Slack



En 2018, Le Parc a engagé des actions de restauration des milieux naturels dans l'estuaire de la Slack.

Objectif de ces interventions :

> **Restaurer une zone de prés salés** : des espèces végétales rares et/ou menacées lui confèrent une haute valeur écologique. Il s'agit en particulier de préserver :

La Laïche divisée (*Carex divisa*), classée vulnérable dans le Pas-de-Calais,



et l'Obione faux pourpier (*Halimione portulacoides*).

Cette action est favorisée en freinant le développement du Chiendent du littoral (*Elytrigia acuta*) par la fauche.



> **Éliminer le Rosier japonais** (*Rosa rugosa*) : une espèce invasive étrangère aux milieux estuariens.

> **Retirer des Argousiers** (*Hippophae rhamnoides L.*), pour ouvrir le milieu et favoriser la nidification des gravelots, ces oiseaux protégés et en déclin.

Après quatre ans d'intervention, les résultats sont prometteurs. Les plantes indicatrices de la bonne santé des prés salés sont en progression.

2022 - de nouvelles interventions

Cet automne, de nouvelles interventions seront réalisées.

L'association Rivages Propres Côte d'Opale interviendra pour une fauche de Chiendent du littoral (*Elytrigia acuta*) avec exportation des résidus au nord de l'estuaire, côté Ambleteuse, face à la rue du Laboratoire. L'association se chargera également du retrait des pieds de Rosier japonais (*Rosa rugosa*) présents dans l'estuaire, côté Ambleteuse et côté Wimereux. Enfin, pour la première fois est prévue cette année une coupe d'Argousiers (*Hippophae rhamnoides L.*) afin d'ouvrir le milieu et d'ainsi notamment favoriser la nidification des gravelots, ces oiseaux protégés et en déclin.



D'autres pressions pèsent sur le littoral : fréquentation, cueillette de végétaux, déchets, ...

Rappel des bons gestes à adopter pour préserver la biodiversité de l'estuaire

> Déposer les déchets verts (tontes de pelouses notamment) à la déchetterie ou les composter sur son terrain.



> Éviter l'usage de produits phytosanitaires, ennemis de la biodiversité : pesticides, insecticides, engrais et herbicides.



> Choisir pour les jardins, des plantes locales et non envahissantes.



> Ramasser les déjections des animaux : elles impactent le milieu naturel et notamment la végétation (enrichissement excessif des sols), ainsi que l'état sanitaire des plages.



Mais aussi :

> Pour se promener, privilégier le bas de plage (sable mouillé) : éviter de marcher sur la laisse de mer, en haut de plage, où se nourrissent et nichent certaines espèces d'oiseaux (Gravelots par exemple) et pousse une végétation particulièrement sensible.



> Tenir les chiens en laisse dans l'estuaire et en bord de mer afin de protéger les oiseaux, notamment le Gravelot en période de reproduction (d'avril à août) qui niche directement au sol.



> Ramener ses déchets.



Panneau « chantier interdit au public » à destination des promeneurs :

	Travaux de gestion écologique dans l'estuaire de la Slack	
Communes d'Ambleuse et de Wimereux		
Objectifs des travaux : Restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 Prés salés atlantiques » Élimination de l'espèce envahissante Rosier japonais (<i>Rosa rugosa</i>)		
Type d'intervention : <ul style="list-style-type: none">- Arrachage manuel d'une espèce végétale envahissante (<i>Rosa rugosa</i>)- Fauche par débroussaillage mécanique en faveur du développement d'une espèce végétale menacée (<i>Carex divisa</i>)- Coupe d'Argoursiers pour favoriser la nidification des gravelots		
Période de réalisation : <ul style="list-style-type: none">- Les travaux seront réalisés à compter du: Mardi 22 novembre 2022 jusqu'à décembre 2022		
Prestataires <ul style="list-style-type: none">- Association pour l'Amélioration de l'Environnement dans le Pays de Marquise (AAEPM)- Rivages Propres Côte d'Opale		
 Chantier interdit au public		
<small>Parc Naturel Marin des estuaires picards et mer d'Opale Contact : Pierre Bourgeon – service Operations – 07 64 16 61 87</small>		

Annexe 5 : Dossier photographique (©Bastien Joly /OFB)
Avant les travaux :



Pendant les travaux :



Après les travaux :

